



Des colos

qui nous rassemblent

CONTACT ORGANISATEUR

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE

33, rue Joseph Chanrion - 38000 GRENOBLE

Tel : 04 38 12 41 30 - Fax : 04 76 70 02 57

vacances@laligue38.org

Agrément touristique : AG 075 95 00 63

En savoir + : colos.laligue38.org

Nos blogs colos : blogs.laligue38.org



retrouvez toutes nos colos sur
www.laligue38.org

MINI AVENTURIER DU VERCORS

CENTRE DE JEUNESSE, AUTRANS

Pour les 4-6 ans

ACTIVITÉS PRÉVUES

Petit séjour à la montagne pour un premier départ en colo 100 % découverte !
On part à l'aventure...

Et si grandir était s'éloigner du nid le temps de découvrir des choses que l'on ne fera qu'en colonie de vacances ?! Poney : 1 séance dans la carrière du centre pour connaître l'un des meilleurs amis de l'Homme, le brosser, le nourrir, et partir en balade, accompagné de tes meilleurs animateurs.

Sortie nature : partir à l'aventure à travers la forêt montagnarde où notre Indien du Vercors fera découvrir la magie de la nature ; apprendre à imiter les cris des animaux de la montagne et reconnaître leurs traces ; mouler leurs empreintes lors d'un atelier super ludique !

Et pour finir : goûter et veillée dans le véritable tipi indien pour une soirée conte mémorable où la magie se mêlera à la nature. Dans le Vercors, les vacances, c'est la santé !

La première colo pour se faire des copains!

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le centre de Jeunesse d'Autrans se trouve en Isère à 35km de Grenoble. Au cœur du parc régional du Vercors, il est situé à 1000m d'altitude dans un cadre naturel d'exception.

LE CENTRE

Situé dans un parc clos et arboré de sept hectares, le centre est équipé d'une piscine chauffée, d'un court de tennis et d'un ranch avec poneys et chevaux. Il se prête idéalement à la pratique de multiples activités extérieures. Un chalet, doté d'une salle de projection, de musées et de plusieurs salles d'activités, complète les équipements du centre.



Agréments UFOVAL : Ministère de la Jeunesse et des Sports. Agrément Ministère chargé du tourisme : C.G.O.L / LFEFP : AG.075.95.0063 C.G.O.L : Utilité publique / Décret du 31.05.1930
n° siren : 779 552 405 - n°Siret : 779 552 405 00069 - Code APE 94 99Z

LE RYTHME DE LA JOURNEE

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le Temps des activités
- Déjeuner
- **Temps Calme adapté à l'âge des enfants**
- Le Temps des activités
- Goûter
- Le Temps des douches
- Le Temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- **Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants**

VIE QUOTIDIENNE

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies de vacances et classes). L'encadrement est constitué d'animateurs formés ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 4 adjoints pédagogiques, 1 ou 2 assistantes sanitaires, un animateur permanent et un cuisinier permanent. Un animateur de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il est toujours présent, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

Rythme de vie : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

Repas : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. **Un animateur présent à chaque table veille à ce que l'enfant mange de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.**

Hygiène : **la douche et la toilette sont effectuées chaque jour.** Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, **il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.**

Linge : **il est lavé une fois par semaine (Uniquement pour les séjours de 15J).** Afin de réduire les risques de pertes, **celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) ou un stylo textile.**

SANTE

Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi.** Le suivi médical est

assuré par une assistante sanitaire qui se chargent des **soins médicaux légers ou de l'application des traitements** en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les **éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement**, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la **CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.**

RELATION PARENTS / ENFANT

Courrier : nous incitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre. Votre enfant reçoit son courrier dans sa propre boîte à lettres qui peut aussi être utilisée pour écrire **aux copains de la colo, ou à l'animateur, au cuisinier...**

Téléphone : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ligue38.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner Autrans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

ARGENT DE POCHE

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un animateur au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. **S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition.** Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

OBJETS DE VALEUR

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) **et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.**

PRATIQUES ADDICTIVES : TABAC ALCOOL DROGUES

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

MEMO

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche
- Téléphone portable

Centre de Jeunesse

Ligue de l'enseignement de l'Isère

725 Route de la Sure BP7

Tél : 04 76 95 32 14

Mail : centredejeunesse@laligue38.org

TROUSSEAU

- Liste ci-dessous donnée à titre indicatif sur la base d'une semaine: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.
- Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.
- Evitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.





NOM DE L'ENFANT:

ANIMATEUR

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
7	Tee-shirts ou polos			
7	Slips			
7	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons+survêtement			
2	Pull-over ou sweat-shirts			
3	Short			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
1	Pyjamas			
	CHAUSSURES			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Paire de nus pieds/sandales			
1	Chaussons			
	SEJOUR FOOT			
1	Paire chaussures foot ou baskets			
1	Tenue pour foot (shorts-tee-shirts)			
	SEJOUR MOTO			
1	Paire baskets(montantes si possible)			
1	Tee-shirts manches longues			
1	Jean ou pantalon épais			
	POUR LES SEJOURS EQUITATION			
1	Pantalon équitation ou jean			
1	Veste ou sweat chaud			
1	Paire de bottes caoutchouc			
	BAIGNADE			
1	Maillot de bain			
1	Drap de bain			
1	Crème solaire			
	POUR LA TOILETTE			
2	Serviettes et gants de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	DIVERS			
1	Chapeau ou casquette			
1	des Mouchoirs en papier			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			

Liste donnée à titre indicatif sur la base d'une semaine: l'adapter à la durée du séjour de l'enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.

Adresse blog du séjour de votre enfant:

blogs.laligue38.org/autrans

Code utilisateur : 2017ligue38 - Mot de passe : 2017ligue38

